



Le double défi d'accorder un allègement fiscal et atteindre les objectifs de recettes: Les mesures que les administrations fiscales africaines devraient envisager pendant et après la pandémie de Covid-19.

Le 22 Juillet 2020, à Pretoria, en Afrique du Sud - Le Forum sur l'administration fiscale africaine (ATAF) a publié aujourd'hui un document stratégique issue de plusieurs mois de recherche et traitant de l'impact de la pandémie de Covid-19 sur les pays africains. Le document recommande un ensemble de mesures que les administrations fiscales du continent devraient envisager en vue de renforcer et de sauvegarder leurs efforts de collecte des recettes.

Le document stratégique intitulé « *Administration fiscale et élaboration des politiques en réponse à la pandémie de coronavirus (COVID-19) en Afrique* » se penche sur six aspects clés des interventions effectuées par les administrations fiscales africaines en rapport à la COVID-19, à savoir: les mesures d'allègement fiscal; les mesures d'allègement non fiscal; la continuité des affaires; la gestion des risques d'entreprise; la fraude fiscale et les recettes douanières. Il offre également des suggestions sur la nature et les modalités de l'aide que peuvent apporter les donateurs et les partenaires de développement aux administrations fiscales africaines pendant et après la pandémie mondiale de COVID-19.

Selon le Secrétaire exécutif de l'ATAF, Mr. Logan Wort: « *Les administrations fiscales continueront de faire face aux conséquences de la Covid-19 des années après la fin de la pandémie. Il est donc impératif que notre soutien aux membres vise également à les doter d'outils pertinents en matière de politique et d'administration fiscales pour garantir un redressement réussi post-Covid-19. Ce rapport est un pas important dans cette direction* » .

Les recommandations de la publication aux administrations fiscales pour maximiser la collecte des recettes lorsque les affaires retourneront à la « *nouvelle norme* », incluent:

- L'application rigoureuse de recouvrement de créances, d'audit et d'autres processus d'assurance.
- Une attention particulière sur les grands contribuables ayant d'énormes arriérés d'impôts et une plus grande vigilance quant au risque accru que les grands

contribuables déclarent des pertes excessives attribuées au ralentissement des affaires en raison de la pandémie.

- Une collaboration plus étroite entre les administrations fiscales et les décideurs du secteur des impôts dans un effort de réanimation du système fiscal.

Il convient de souligner que les mesures fiscales ont été les outils les plus importants et les plus utilisés par les gouvernements en réponse à la pandémie de COVID-19. Des études ont estimé que des 36 pays étudiés en Afrique, chacun dépensait en moyenne 1,07% de son PIB pour répondre à la pandémie de Covid-19 - cela revient à un total de plus de 37,8 milliards de dollars américains pour l'ensemble des 36 pays.

Le document souligne également que des 23 pays dont les données étaient disponibles, un total de 204 mesures d'allègement fiscal ont été mis en place en réponse à la pandémie de Covid-19. Les trois mesures les plus fréquentes sont l'extension des délais de déclaration et de paiement d'impôts, l'amélioration des flux de trésorerie des entreprises et le soutien au système de santé. Il y avait aussi 121 mesures d'allègement non fiscales classées en trois groupes, à savoir: le maintien de la santé; le soutien aux entreprises et le soutien aux ménages.

En ce qui concerne la gestion des risques d'entreprise et la continuité des affaires, le document révèle que certaines administrations fiscales ne sont toujours pas à la hauteur, tant en ce qui concerne leur mise en place que leur mise en œuvre. Des estimations basées sur les 18 pays membres qui ont fourni des données douanières ont révélé des pertes d'environ 500 millions de dollars américains en raison de la pandémie, au cours de la période de 3 mois allant de février à avril 2020.

Administration fiscale et élaboration des politiques en réponse à la pandémie de coronavirus (COVID-19) en Afrique est disponible sur le site Web ATAF.

Pour de plus amples informations :

Dr Ezer Madzivanyika - Manager de recherche

Email: emadzivanyika@ataftax.org

Téléphone : +27 (0) 63 689 3894

M. Romeo Ella - Manager des communications

Email: rnkoulouella@ataftax.org

Téléphone : +27 (0) 79 790 2960

Cliquez ici pour télécharger le document :

https://events.ataftax.org/index.php?page=documents&func=view&document_id=66&function=changelangpost&language=fr_FR